

# Procès-Verbal du CONSEIL MUNICIPAL DU 28 juin 2023

Présent(e)s : Christian Cassulo, Michèle Harang, Joël Mars, Gilles Soleillant, Philippe Roche, Carine Carton, Dominique Guichard, Nicole Guichard,

Absent(e)s excusé(e)s : Nicolas Delomier, Pierre-François Chaut.

Secrétaire(s) de séance : Michèle Harang, Joël Mars

Ouverture de la séance : 19h07

## Approbation du procès-verbal de la séance du 27 avril 2023

Le procès-verbal de la séance du 27 avril 2023 sera arrêté en date du 28 juin 2023.

Le Maire

La secrétaire de séance

## A – Délibérations à l'ordre du jour :

### ***1 - Délibération pour modification du montant des indemnités des élus***

Suite à l'adoption par le conseil municipal en date du 8 avril 2022 du référentiel M57 dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023, et suite aux élections municipales partielles complémentaires de mai 2022 et novembre 2022, une mise à jour du tableau des indemnités des élus est nécessaire.

Le nouveau tableau des indemnités serait le suivant :

Fonction	Nom	Pourcentage	Montant
Maire	Christian Cassulo		360,80 €
1 <sup>er</sup> adjoint	Pierre- François Chaut	32,30%	116,53 €
2 <sup>ème</sup> adjointe	Michèle Harang	32,30%	116,53 €
3 <sup>ème</sup> adjoint(e)			116,53 €
Conseiller	Joël Mars	8,96%	32,33 €
Conseiller	Gilles Soleillant	8,96%	32,33 €
Conseiller	Philippe Roche	8,96%	32,33 €
Conseillère	Carine Carton	8,96%	32,33 €
Conseiller	Dominique Guichard	8,96%	32,33 €
Conseillère	Nicole Guichard	8,96%	32,33 €
Conseiller	Nicolas Delomier	8,96%	32,33 €
<b>Total</b>			<b>936,70 €</b>

Le conseil décide d'approuver le tableau des indemnités

8 Votes

Contre :0

Abstention : 0

Pour : 8



## **5 – Délibération pour approbation de l'avenant à la convention d'adhésion au service commun de secrétariat de mairie**

La commune de Gumières adhère au service commun de secrétariat de mairie de Loire Forez Agglomération depuis novembre 2022.

Considérant les besoins de remplacement, de renfort ou d'accompagnement, le service commun de secrétariat de mairie de Loire Forez Agglomération se dote d'un poste de secrétaire de mairie « volant » à temps plein en 2023. Le financement de ce poste entre les adhérents du service commun nécessite un avenant à la convention d'adhésion.

Pour mémoire, cette création de poste et son mode de financement ont été approuvés par les adhérents, lors du comité de suivi exceptionnel qui s'est tenu le 27 mars 2023.

Pour donner suite à la création de ce poste de secrétaire de mairie volante, un avenant à la convention d'adhésion au service commun de secrétariat de mairie doit être délibéré.

Après avoir pris connaissance de l'avenant à la convention, le conseil municipal :

- approuve l'avenant à la convention d'adhésion au service commun de secrétariat de mairie, actant de la répartition du coût du poste de secrétaire de mairie volant entre les adhérents à compter de son recrutement sur 2023,

- autorise le maire à signer l'avenant n°1 ainsi que tout autre document qui s'y rattache.

Votes 8                      Contre :0              Abstention : 0              Pour : 8

## **6 - Nomination d'un référent pour la défense extérieure contre l'incendie DECI**

La DECI, ou défense extérieure contre l'incendie, a pour objectif d'assurer l'alimentation en eau des moyens sapeurs-pompiers dans le cadre de la lutte contre les incendies et englobe l'ensemble des aménagements fixes ou privés, susceptibles d'être utilisés à cette fin.

Conformément au code général des collectivités territoriales, le maire a pour obligation :

- de s'assurer de l'existence, de la suffisance et de la disponibilité des moyens en eau pour la lutte contre l'incendie
- d'arrêter le schéma communal de DECI

Mr CASSULO Christian se propose comme référent pour la DECI :

Votes 8                      Contre :0              Abstention : 0              Pour : 8

## **B. Informations diverses :**

- la serrure du portail de l'école a été dégradée ou vandalisée.
- le chauffe-eau de l'école est à remplacer : 576 € TTC
- un nouveau devis pour la rénovation des ouvrants de l'école est attendu ;
- pour les travaux de rénovation de la cuisine de l'auberge il est envisagé la pose de panneaux sandwich
- Enedis termine les travaux du transformateur du bourg.
- suite à ces travaux la sonnerie de l'angélus qui ne fonctionne plus sera remise en service .
- Du 31 juillet au 25 août un CDD pour accroissement d'activité a été signé par Romain Faure.
- Loire-Forez prend en charge la cotisation pour illiwap.
- Proposition du CCAS d'une participation à la cotisation d'une activité sportive, culturelle....

**Le Maire**

Christian Cassulo



Pierre-François Chaut

Michèle Harang



Gilles Soleillant



Joël Mars



Philippe Roche



Carine Carton



Dominique Guichard



Nicole Guichard



Nicolas Delomier